BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2423

78 – YVELINES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Ventes et cessions

351 279 989 RCS Versailles.
ARANA.
Forme : Société anonyme à conseil d'administration.
Capital : 150000.00 EUR.
Adresse : 15, Rue D Angiviller, 78000 Versailles.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION GETRALINE Société par actions simplifiée Au capital de : 500 000,00 EUR Siège social 15 Rue D ANGIVILLER 78000 Versailles N° RCS 389 886 649 RCS Versailles, est société absorbante ARANA Société anonyme à conseil d'administration Au capital de : 150 000,00 EUR Siège social 15 Rue D ANGIVILLER 78000 Versailles N° RCS 351 279 989 RCS Versailles, est société absorbée Actif : 22 931 658,86 EUR Passif : 1 905 437,32 EUR Actif net apporté : 21 026 221,54 EUR Rapport d'échange des droits sociaux : Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 action de la société GETRALINE pour 4 actions de la société ARANA. Le capital social de la société GETRALINE sera ainsi porté de 500.000 euros à 1.000.000 euros divisé en 5000 actions de 200 euros chacune. Suite à l'apport de la société ARANA, la société GETRALINE recevra 2.494 de ses propres actions détenues par ARANA. Ces 2.494 actions auto-détenues seront annulés pour 498.800 euros et le capital social sera ramené de 1.000.000 euros à 501.200 euros divisé en 2.506 actions de 200 euros. Montant prévu de la prime de fusion : 20 526 221,54 EUR Date du projet : 14/11/2022 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 14/11/2022, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Versailles au nom de la société ARANA et au nom de la société GETRALINE.